

Le 26 novembre 2008

À : dr-ahmadinejad@president.ir
info@leader.ir; info@dadgostary-tehran.ir

OBJET : SOLLICITATION EN FAVEUR DU SYNDICALISTE ENSEIGNANT FARZAD KAMANGAR

Monsieur le Président Ahmadinejad,

Je vous écris au nom de l'Internationale de l'Éducation (IE) pour déplorer la confirmation de la sentence de mort prononcée à l'encontre du syndicaliste enseignant Farzad Kamangar. Je soutiens les campagnes de l'Association des enseignants iraniens et de l'IE visant à ce que son cas soit réexaminé, et ce au moyen d'un procès équitable qui satisfasse aux normes iraniennes et internationales. Par ailleurs, j'appelle instamment les autorités iraniennes à commuer sans délai la peine capitale prononcée à l'encontre de Farzad Kamangar.

Selon l'avocat de M. Kamangar, il n'existe pas de preuve justifiant qu'il ait « mis en danger la sécurité nationale » ou qu'il puisse être qualifié de « mohareb » (ennemi de Dieu). Je déplore également que les collègues syndicalistes iraniens et les défenseurs iraniens des droits de l'homme qui témoignent leur solidarité envers Farzad fassent l'objet d'intimidations massives de la part des autorités iraniennes.

Le harcèlement, la détention et la condamnation de syndicalistes en raison de leurs légitimes activités humaines et syndicales constituent non seulement de graves violations des droits syndicaux, mais créent également une atmosphère de crainte préjudiciable au développement du syndicalisme en Iran.

Je déplore en outre que M. Kamangar ait été torturé en détention, et se soit vu refuser tout traitement médical. J'appelle instamment les autorités iraniennes à enquêter sur ces faits de torture, et à faire en sorte qu'à l'avenir, aucun détenu ne subisse de tortures ou de mauvais traitements.

Dans l'espoir d'une intervention positive de votre part à ce sujet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



Présidente de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU)
Canada